**M. Philippe Bonnecarrère**

Sénateur  
15 rue de Vaugirard  
75291 Paris Cedex 06

[p.bonnecarrere@senat.fr](mailto:p.bonnecarrere@senat.fr)

**Objet : Mobilisons-nous afin d’amender le projet de loi « pour contrôler l’immigration, améliorer l’intégration »**

Monsieur le Sénateur,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je tiens à vous exprimer mes plus vives préoccupations à propos du projet de loi *« pour contrôler l’immigration, améliorer l’intégration »* qui sera débattu par votre assemblée à partir du 6 novembre 2023.

Parmi les mesures les plus préoccupantes de ce projet de loi, je souhaite notamment attirer votre attention sur l’article 12 de ce texte qui prévoit l’interdiction de la rétention administrative des mineurs de moins de 16 ans en métropole. Il faut aller plus loin et prévoir l’interdiction pour tous les mineurs y compris entre 16 et 18 ans et en Outre-mer.

Je suis convaincu que cette question devrait être débattue dans le cadre de la séance publique pour l’examen du projet de loi.

En conséquence, je vous demande d’amender ce projet dans le sens d’un plus grand respect des droits et de la dignité des enfants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, en l’expression de ma haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**Mme Muriel Jourda**, Sénatrice, 15 rue de Vaugirard, 75291, Paris Cedex 06